

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

LE CENTIÈME

Quand un petit groupe de syndiqués décida, au début de l'année 1996, de créer un journal, nous plaisantions en nous disant:

"Au numéro 100 les copains, on fait une méga fête!"

Le temps nous a rattrapé, car le numéro 100 sort bien de nos "rotatives", le bébé, balbutiant au début, est devenu maintenant un adulte, aimé, accepté du bout des lèvres, et quelque fois aussi haï, mais toujours attendu avec une certaine curiosité par beaucoup.

DAZIBAO connaît dans l'entreprise un succès certain, et il peut, avec fierté, rivaliser avec l'autre journal de la Caisse, *Grand Angle*, bien que les sujets abordés ne soient pas de la même veine, loin s'en faut. Notre but est de traiter avec une certaine ironie, sans complaisance, avec réalisme, tout ce qui touche à la vie des salariés dans l'entreprise. Notre volonté est de rétablir la vérité (enfin la nôtre !) sur certains propos tenus par nos instances dirigeantes.

Notre ironique audace nous a amenés à être poursuivi en justice, non pas, comme on pourrait le penser, par la Direction, mais par un couple de cadres salariés (là est le piquant de l'histoire !) qui s'offusquait des propos que nous avons tenus à leur rencontre. Bien leur en a pris de nous ester en justice, car non seulement le jugement rendu nous fut favorable, mais **DAZIBAO** en est sorti grandi.

Devant le "succès" que remporte **DAZIBAO**, nous sommes confortés à l'idée d'avoir créé ce mensuel, héritier du défunt **CACTUS** (dont les plus anciens ont certainement encore en mémoire son style satyrique), qui, s'il est moins virulent, moins moqueur, a toujours un esprit piquant, mordant, dit sur un ton différent ■



Tarification = Piège à pigeons.

Devant les actions de certaines associations de consommateurs visant la tarification bancaire, notre direction s'est fendue d'un " important argumentaire clientèle " diffusé à l'ensemble du réseau de notre Caisse Régionale où elle précise sa position sur la question et demande de la "relayer auprès des clients et élus".

Les points et les arguments qui y sont énoncés sont pour le moins spécieux et marqués d'une certaine, comment dire...perfidie. Par exemple écrire :

« *Notre service est celui d'une grande banque régionale consciente de ses responsabilités* ».

Emettre le souhait de " maintenir un service de proximité et de qualité " et évoquer pour cela " une politique volontariste d'investissement " c'est proférer des contre-vérités puisqu'il y a peu on a supprimé toutes nos permanences, abandonnant à son isolement tous les jours un petit peu plus grandissant la ruralité de notre région ; que l'on continue de procéder à des fermetures d'agences sous prétexte qu'elles se situent en " zone de chalandise à faible potentiel et à risques ".

Annoncer dans ce même point, le niveau d'embauches et de formation en oubliant de mentionner toutes les suppressions de postes sur la même période, est manipulateur.

Terminer en proclamant (en gras) « *serrer trop les prix c'est serrer l'emploi* » suggérant par là : défendre la tarification c'est défendre nos emplois. C'est faux, depuis 2001 (année de la fusion) 96 CDI ont été supprimés pendant que le poste "commissions nettes" engrangeait une rentrée de 468 M€(151 M€en 2001, 156 en 2002 et 161 en 2003).

Depuis qu'une obligation légale nous oblige à ouvrir un compte en banque pour percevoir nos ressources (salaires, retraites, allocations...) les banques sont devenues omniprésentes dans notre vie quotidienne avec un rôle déterminant aussi bien dans l'économie du pays que dans le quotidien de l'individu. Les gouvernements les redoutent et les clients les subissent.

Fortes de tout cela, elles tirent avantage de cette spécificité (revendre à prix fort aux fournisseurs la matière première qu'ils fournissent gracieusement) et prolongent dans leur fonctionnement la fracture sociale par une fracture bancaire qui marginalise un petit peu plus les économiquement plus faibles et génère ensuite l'exclusion.

Ce n'est plus un argumentaire qui nous est demandé d'assimiler mais plutôt un texte de propagande. Et qui plus est, de propagande libérale.

Comptez pas sur nous ■

Derniers accords négociés.

Au cours de ces dernières semaines, et après négociations, 4 accords ont été proposés à la signature des syndicats. Ils concernaient :

1. Logements de fonction et mobilité des directeurs d'agence.
2. Avantages applicables aux salariés de la Caisse Régionale.
3. Le Compte Epargne Temps.
4. Régime des heures exceptionnellement travaillées les dimanches et jours fériés.

Nous reprenons ici ce qu'a été la position du syndicat SUD sur ces divers textes :

■ **Logements de fonction et mobilité des directeurs d'agence** : nous avons demandé, compte tenu du niveau des mesures prévues dans cet accord, que l'ensemble des salariés de notre entreprise puisse en bénéficier. Cela a été refusé. **SUD ne signera pas cet accord.**

■ **Avantages applicables aux salariés de la Caisse Régionale** : compte tenu du climat pour le moins particulier de cette " négociation ", où il nous a été expliqué que la réunion avait pour but de reconduire (ou non) un tel accord (et sans que l'on puisse en rajouter), et où toutes nos demandes ont été renvoyées plus tard, dans d'autres négociations... **SUD ne signera pas cet accord.**

■ **Le Compte Epargne Temps** : notre inquiétude est que le Compte Epargne Temps devienne un palliatif aux manques d'effectifs croissants dans les unités et ne vienne combler ce déficit de manière ponctuelle en ne faisant que déplacer le problème dans le temps. Nous craignons qu'il permette de masquer artificiellement les problèmes à venir de restructurations et de surcharges de travail dans certaines unités qui ne peuvent pas être assumés sans l'embauche correspondante. **SUD ne signera pas cet accord.**

■ **Régime des heures exceptionnellement travaillées les dimanches et jours fériés** : nous souhaitons que le travail accompli dans des conditions exceptionnelles soit récompensé de manière exceptionnelle. C'est chose faite avec cet accord qui va au-delà de ce que prévoit la loi. Nous considérons toujours que le travail le dimanche ou les jours fériés doit rester un fait rare et inhabituel et qu'il est basé sur le volontariat le plus spontané. **SUD signera cet accord ■**



Des clopinettes

Juin 2004 la conquête : chant destiné à motiver les équipes pour les futures actions commerciales, qu'en reste t'il en Décembre. Nous vous proposons notre version qui fait suite aux négociations. Toujours sur l'air de " la musique " C'est à ton tour de chanter et comme à la star'ac, nous choisirons le meilleur d'entre vous pour un enregistrement diffusable sur nos pages webs.

Toi qui d'mande un crédit,
Je te réponds c'est fini,
Pour qui tu te prends,
Tu n'as pas d'argent.
Toi qui n'a presque rien,
On t' prend le reste c'est certain,
Nous on a l' pouvoir,
Et on l' fait savoir.
Moi qui garde mes biens,
Ne redistribue jamais rien,
Pour trouver encore du blé,
Il te suffisait, de bosser

**Pour des
Clopinettes, oui clopinettes,
Je l'sais seront les clés d' mes bénéfices, du
PNB (bis)**

Epargnez mes amis,
Et payez vos crédits,
Si tu n'en peux plus,
Nous n'sommes pas repus.
Assistant, conseiller,
Tout est objectivé,
J' suis capitaliste,
Pas syndicaliste.
Ne demander pas de points,
L'augmentation c'est pas pour demain.
Pour trouver encore tout c' blé,
Il suffisait d' cravacher.

**Pour des
Clopinettes, oui clopinettes
Je l'sais seront les clés de
mes bénéfices, du PNB (bis)**

NOËL.....

La caisse d'Aquitaine fidèle à la tradition des fêtes de Noël.....

Dans les agences, point besoin de cheminées pour inonder celles-ci de présents sous forme de campagnes commerciales supplémentaires.

Le conseiller en marketing du Père Noël n'est pas avare, la distribution de produits par les commerciaux des agences doit être variée, multiple et efficace.

Les cadeaux, qui ont pour nom Pulpeavie 2, Pulpea 2, Tonalys, Triathlon, TSR Radian (la liste n'est pas exhaustive), sont distribués à un rythme qui dépasse l'entendement.

C'est la grande illumination de fin d'année, que dis-je, le grand feu d'artifice, du ciel tombe une multitude de produits. De mémoire d'employé, du jamais vu, notre direction est excessive dans ses gâteries.

La hotte du père Noël est, cette année, copieusement garnie, trop garnie à mon goût.

Il est à craindre que les bénéficiaires de ces cadeaux, par saturation, les refusent et finissent par s'en désintéresser ■

Harcèlement moral...ça bouge

Victoire pour cette salariée d'une entreprise qui invoquait un harcèlement moral contre son employeur. La Cour de Cassation a tranché. Elle a rejeté le pourvoi formé en appel par l'entreprise et a condamné cette dernière. Le harcèlement moral a été formellement reconnu par la loi dite de Modernisation Sociale.

Entre autres, les faits en question étaient les suivants : obligation de se présenter tous les matins au bureau de sa supérieure hiérarchique, attribution de tâches « sans rapport avec ses fonctions » ...La répétition de ces contraintes a généré chez elle un état dépressif.

Il est courant de rencontrer de plus en plus de cas de cette sorte dans les entreprises, qui ne font rien pour améliorer les conditions de travail de leurs salariés. Aussi, nous pouvons à l'avenir nous appuyer sur ce genre d'arrêt qui reconnaît au salarié :

- un minimum de respect à ses droits et à sa dignité
 - une protection de sa santé physique et mentale.
- Et c'est bien là, la moindre des choses ■



Par Toutatis !

Comme chacun le sait, nos ancêtres les Gaulois n'avaient peur de rien sinon que le ciel ne leur tombe sur la tête.

S'il y avait de vrais Gaulois embauchés à l'agence de Bordeaux Wilson, nous parions qu'il y a fort longtemps qu'ils auraient décampé préférant affronter les Ibères, les Romains ou les Ostrogoths plutôt que leurs conditions de travail.

En effet, le siège de Bordeaux, achevé de construire en 1973 a besoin d'une sérieuse rénovation. Le bureau de Wilson est donc concerné et il a été un des premiers à occuper ses locaux réaménagés au RC1 de l'immeuble.

Ensuite, les travaux ont été entrepris au RC2 (juste au dessus) mais l'architecte Gaulois, ne connaissant pas les travaux de Newton sur la loi de l'attraction universelle, n'a pas cru bon protéger le travail déjà effectué un peu plus bas.

Résultat : les poussières, débris et même un bout de plafond sont tombés sur le lieu de travail de nos collègues qui n'avaient pas demandé ce supplément de pollution.

Les services "compétents" qui en ont été informés n'ont pas bougé. Il a fallu l'intervention de nos élus SUD, les Astérix et Obélix du CHSCT, pour qu'enfin une bâche de protection soit tendue.

Nous sommes rassurés de savoir que la Direction générale est logée au 1^{er} étage, juste au dessus du RC2 et qu'elle ne risque rien, grâce à Newton ■

Automne

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne
Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone.

Ta mère que c'est beau !!

Justement, c'est lors d'une de ces belles journées d'automne que notre aréopage directorial, flanqué du cénacle des administrateurs, a pris le bus (comme vous et moi) pour effectuer une visite au château Haut-Brion. Visite de courtoisie entre (presque) collègues de la même branche ? Rencontre à intérêt commercial ? Dernière sortie entre amis avant les frimas de l'hiver ?

Rien de tout cela. En exclusivité nous sommes en mesure de dévoiler

au grand jour ce qui a motivé cette balade dans ce prestigieux domaine (doyen des crus bordelais, Premier Cru classé en 1855). En fait nos dirigeants et administrateurs sont allés négocier pour l'ensemble des salariés de notre entreprise les 3 bouteilles qui nous seront offertes à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ils ont décidé d'en finir avec ces produits issus de caves coopératives ou vinicoles qui traduisaient mal leur reconnaissance pour l'engagement et l'abnégation jamais démentis des salariés de notre Caisse Régionale afin que celle-ci brille de mille feux dans le firmament du groupe Crédit Agricole...putain je m'égare !

Donc c'est avec discrétion et humilité que cette opération a été menée. C'est tout à leur honneur et c'est publiquement qu'au nom de tous les salariés de la Caisse Régionale d'aquitaine nous leur disons merci, merci à vous qui ne nous avez jamais déçu ■

Du rififi !

Le Comité du Groupe Crédit Agricole (l'instance nationale de représentation du personnel traitant surtout du domaine économique du groupe) était convoqué dans sa nouvelle configuration après intégration du Crédit Lyonnais et recalcul des délégations issues du cumul des élus des Comités d'entreprise.

Un incident a été provoqué par la délégation CGT, ou plutôt les deux délégations CGT. En effet, ce sont deux délégations de ce syndicat qui se sont présentées : une désignée par la CGT du Crédit Agricole et une autre par la Fédération CGT des banques.

Sommés de se conformer au règlement, nos camarades de la CGT n'ont pas bougé et donc, la séance qui devait élire le Secrétaire du Comité de Groupe a été annulée.

Nous ne souhaitons pas nous immiscer dans les débats internes à un syndicat, mais quand ceux-ci deviennent publics, quand ce sont les militants CGT eux-mêmes qui font sortir leurs divergences, nous ne pouvons qu'être inquiets de leur future fusion avec la fédération CFDT des banques ■



Délégués du Personnel de Novembre 2004

Quoi de neuf sous le soleil. Rien.

La direction générale brille par son absence, déléguant les basses œuvres à la DRH, ce qui constitue un handicap.

Le nouveau dialogue social est en marche : lecture des questions, lecture des réponses, tentatives de débat où l'on sent bien l'agacement, voir le désintérêt des interlocuteurs, qui campent vaillamment sur la lecture du droit.

Les dysfonctionnements, le décalage de traitement des personnels ne trouve ici qu'une réponse négative, dès qu'il s'agit de rémunération, de critique de la politique de l'entreprise.

A la suite de cette réunion, et conformément à la loi, les Délégués du Personnel ont été consultés sur le projet de calendrier des jours chômés pour l'exercice 2005.

Il y était notamment prévu l'éventuelle suppression (en cas de non accord dans la branche) du lundi de Pentecôte donc du samedi, au titre de la journée de solidarité décrétée par le gouvernement.

Note de service

La pentecôte sera bien un jour travaillé. Le Saint-esprit devant descendre sur les apôtres ce jour-là, ces derniers sont priés de ne pas poser de RTT.

Signé : La Direction

tée par le gouvernement.

Les élus SUD ont déclaré que compte tenu de la qualité des résultats du groupe Crédit Agricole d'une

part et de l'excellente santé financière de notre Caisse Régionale d'autre part, ce n'était pas aux salariés de témoigner ce geste de solidarité, mais bien à l'entreprise.

Les élus SUD ont donc voté défavorablement sur ce projet de calendrier ■

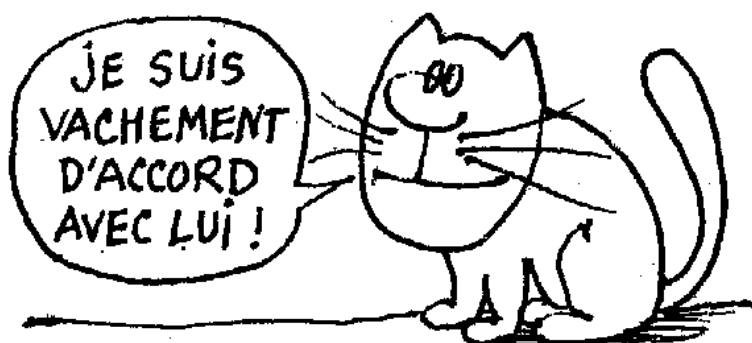
Un numéro 100, ça se fête.

Nous avons donc envisagé un article exceptionnel : une interview de notre Directeur Général, pas celui de Dazibao, mais celui du Crédit Agricole. Il n'a pas voulu : quel dommage !

Mais pourquoi ?

Dazibao n'est-il pas fréquentable ? Trop d'articles sur sa personne dans trop de journaux nuiraient-ils à son image ? A-t-il des contrats d'exclusivité ?

Pour notre part, nous sommes prêts à répondre aux questions de "Grand Angle", "La tribune", "L'Avenir Aquitain" ou "Régale". Chiche !



Négociations salariales

Quand SUD a réclamé pour les salariés 39.000 points de PQI, le patron ne pouvait s'empêcher d'esquisser un léger sourire. Discret certes, mais il riait sous cape, se gaussait et semblait apprécier nos revendications comme un doux rêve irréaliste ou une fantaisie d'arnacho-syndicalistes réclamant la lune et bien loin des réalités économiques. Faut dire que comparés aux 17.000 points réclamés par les autres partenaires sociaux (hormis la CGT), l'écart était important. Faut dire aussi que comparés aux 14.000 points que notre direction serait prête à lâcher dans son ultime proposition, le décalage est énorme. Alors la question se pose : sommes-nous complètement déjantés ?

Voyons ! Grosso modo 39.000 points équivalent à une charge de 3 millions d'euros. C'est beaucoup vous dirons certains. C'est trop nous affirme la direction et pourtant cela ne représente que 2% du résultat net de 2003.

"Vous avez été trop gourmands dans vos revendications" nous a dit notre direction générale. Comment nous reprocher notre appétit quand on voit un tel festin nous passer devant le nez et une telle abondance s'étaler dans les comptes de la Caisse d'Aquitaine ! Encore que nous ne lorgnions que sur les restes ! N'oublions pas que le frigo des fonds propres a été amplement pourvu, que la cave à provisions (pour risques) s'est trouvée copieusement fournie et que la météo pour les moissons futures reste plus qu'optimiste !

Alors entre le "raisonnable" et le "décalé", il y a 2114 salariés qui remplissent leurs objectifs au delà de ce qui leur est demandé, qui sont conscients de travailler dans une entreprise des plus rentables, des plus riches, et des plus productives, et parmi ces 2114 il en reste un bon paquet qui est depuis des lustres écarté du tableau des promotions, car si l'enveloppe des PQI est extrait du résultat du travail de tous les salariés, sa distribution ne concernera qu'un tiers d'entre eux ■

Atlantica en grève !

Les 4 organisations syndicales d'ATLANTICA appelaient à la grève mardi 7 décembre. Les conditions de travail se dégradent (procédures de plus en plus lourdes) et la Direction nous laisse entrevoir une organisation du travail très contraignante (travail du lundi au samedi, de 7h30 à 23h00 par équipe), des astreintes régulières sans que la population concernée soit ciblée et des appels téléphoniques au domicile des salariés la nuit si la personne d'astreinte ne peut résoudre le problème. La Direction affirme ne pas connaître encore ses besoins !!!

Nous sommes très satisfaits de la grève (55% de grévistes). La Direction a demandé une suspension de séance en cette fin de journée. Aussi, nous avons décidé, en accord avec les grévistes, de faire des AG le lendemain matin à 9h afin de voir la suite à donner. Les réponses obtenues jusqu'à maintenant de la Direction déçoivent les salariés qui se sentaient motivés pour poursuivre le mouvement.

Le mouvement de grève a pris fin. Nous avons obtenu des garanties sur les organisations particulières de travail (travail de 7h30 à 23h, du lundi au samedi par équipe) mais la Direction ne nous a pas donné le détail de ces organisations (encore à l'état de projet). En effet, nous avons obtenu que celles-ci, qui devaient s'imposer aux salariés (selon les dires de notre Direction), soient mises en place après concertation dans les équipes ■

Perdant Perdant

La mode est aux rémunérations variables et nous sommes bien placés pour le savoir en Caisse d'Aquitaine puisqu'elle représente 25% de nos ressources. Ainsi, intéressement et PEE permettent à la fois de se soustraire aux cotisations sociales et d'échapper en partie à l'impôt. C'est un bénéfice immédiat qui profite surtout aux plus hauts salaires et une économie de part patronale pour l'entreprise, mais cela n'est pas sans effets pervers. Moins de cotisations payées c'est un manque à gagner pour notre système de sécurité sociale et de retraite. Ajouté à l'accroissement des revenus du corps médical et des bénéfices des groupes pharmaceutiques, devinez qui au final va payer les pots cassés ?

Le salarié bien sûr, dont les médicaments et les actes médicaux seront moins bien remboursés, et qui verra les divers taux de cotisations s'élever de façon exponentielle.

A ce sujet notre cotisation obligatoire à la mutuelle maladie chirurgie va prendre entre 16 et 20% d'augmentation et ce n'est qu'un début !■

C'est à boire c'est à boire ! c'est à boire qu'il nous faut ! ho ! ho ! ho ! ho !

Ca y est le crédit agricole est bien parti pour investir dans le pinard au travers d'une holding . Mais pas n'importe quel jibaulin messieurs dames ! Exit le Beaujolais, le bourgogne et le Buzet ! Une grande banque c'est fait pour boire du grand vin et non du frelaté ou du petit lait. Excusez du peu mais il s'agit de St Estèphe, Haut Médoc, Sauternes, et Pauillac, donc du bon et de la qualité.

L'opération financière monte à 100 millions d'euros d'après Sud-Ouest, 95 millions d'après la police.

Le journal précise aussi que " le fait de voir le crédit agricole décider au plus haut niveau d'investir significativement dans une société dont son ancien patron préside le Conseil de surveillance, suscitera peut-être quelques commentaires ". Parce qu'il convient de préciser que Monsieur Barsalou se trouve à plusieurs niveaux du montage financier.

Et *Sud Ouest* se trompe, nous ne ferons pas de commentaire et boirons les paroles de notre directeur général également cité dans le quotidien régional « La personnalité des dirigeants n'a rien à voir dans l'affaire ». Bien dit !

Le monde est petit quand même hein ?

